

**L'ÉQUITÉ
UNE LOI
UN DROIT!**



**SANS NOUS
LA SANTÉ
N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS**

AIDE MÉMOIRE

DATES

IMPORTANTES

RÈGLEMENT DES PLAINTES
DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ
SALARIALE ET AUTRES

OBJETS DE
RÉMUNÉRATION DANS LA
CATÉGORIE 3

POUR AVOIR PLUS DE DÉTAILS SUR L'ENTENTE



LA LUTTE SYNDICALE PAIE

LA LUTTE SYNDICALE PAIE APRÈS DES ANNÉES À MARTELER L'IMPORTANCE DE METTRE FIN À LA DISCRIMINATION SALARIALE DU PERSONNEL DE BUREAU ET DE L'ADMINISTRATION, NOTRE LUTTE A MENÉ À DES GAINS MAJEURS. LE GOUVERNEMENT DEVRA VERSER DES MILLIERS DE DOLLARS À PRÈS DE 40000 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. CETTE BATAILLE CONDUIT ENFIN À LA RECONNAISSANCE DE LA VALEUR DU TRAVAIL DU PERSONNEL DE BUREAU ET DE L'ADMINISTRATION. C'EST LA PREUVE QUE LORSQUE NOUS ALLIONS LA FORCE DE NOS ARGUMENTS À LA VIGUEUR DE LA MOBILISATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS, NOUS PARVENONS À DES VICTOIRES INSPIRANTES.

5311/5312 – AGENTE ADMINISTRATIVE CLASSE 1 (SECTEURS ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT)

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente –
catégorie 3:

- Rangement 10 au 1er janvier 2021
- Rangement 11 au plus tard le 2 avril 2025

Date du versement :

Au cours de la période de paie qui comprend le 31 octobre 2024

5314/5315 – AGENTE ADMINISTRATIVE CLASSE 2 (SECTEURS ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT)

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente – catégorie 3:

- Montant forfaitaire de 2 % sur les heures rémunérées du 1er janvier 2021 au 15 juin 2024
- Majoration de 3,5 % au 16 juin 2024

Date du versement :

Au plus tard le 5 octobre 2024

5313 – ADJOINTE À LA DIRECTION

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente –
catégorie 3:

- Rangement 12 au 1er octobre 2011

Date du versement :

Au plus tard le 23 mai 2024

5320 – ADJOINTE À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente –
catégorie 3:

- Rangement 11 au 1er janvier 2011

Date du versement :

Au plus tard le 23 mai 2024

5324 – ACHETEUSE

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente –
catégorie 3:

- Rangement 11 au 10 avril 2013

Date du versement :

Au plus tard le 23 mai 2024

5321 – SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente – catégorie 3:

Rangement 9 au 1er janvier 2021

Date du versement :

Au cours de la période de paie qui comprend le 31 octobre 2024

5322 – SECRÉTAIRE MÉDICALE

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente – catégorie 3:

Rangement 9 au 1er janvier 2021

Date du versement :

Au cours de la période de paie qui comprend le 31 octobre 2024

5316/5317 – AGENTE ADMINISTRATIVE CLASSE 3 (SECTEURS ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT)

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente – catégorie 3:

- Rangement 7 au 31 décembre 2010

Date du versement :

Décision CNESST MÉS 2010 du 28 septembre 2023 – précisions sur le moment du versement à venir

5318/5319 – AGENTE ADMINISTRATIVE CLASSE 4 (SECTEURS ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT)

Ajustement à la hausse du rangement à la suite de l'entente – catégorie 3:

- Rangement 5 au 31 décembre 2010
- Intégration du titre d'emploi d'agente administrative classe 3 au 16 juin 2024

Date du versement :

Décision CNESST MÉS 2010 28 septembre 2023 – précisions sur le moment du versement à venir